

VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023

**ORIENTATIONS BUDGETAIRES
POUR 2024**

**DISCOURS D'OUVERTURE
DE M. NOËL BOURGEOIS
PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES ARDENNES**

Mes Chers Collègues,

Dans le respect du calendrier prévu, notre Assemblée est réunie aujourd'hui en séance plénière pour débattre des Orientations Budgétaires de l'exercice 2024. Je rappelle que la séance consacrée au vote du Budget primitif est prévue lundi 18 décembre prochain, suivie si nécessaire d'une seconde journée le mardi 19 décembre. Une réunion de notre Commission Permanente aura lieu le même jour.

Après notre précédente réunion le 29 septembre dernier consacrée à l'adoption d'une 4^{ème} Décision modificative du budget 2023, je suis également amené à vous soumettre aujourd'hui quelques ajustements de crédits constituant une 5^{ème} Décision modificative, nécessités notamment par la mise en œuvre de la Loi Taquet concernant les assistants familiaux ainsi que par la prise en charge de Mineurs Non Accompagnés en nombre croissant.

Avant d'entrer dans les débats et conformément à la tradition, je souhaite que nous rendions hommage à la mémoire d'un ancien membre de notre Assemblée, Jean-François DROMBY, décédé le 20 juillet dernier à l'âge de 83 ans.

Elu pour la première fois Conseiller Général du canton de Sedan Nord le 30 septembre 1973, puis réélu pour un second mandat en 1979, il a fait partie de notre Assemblée au moment de la première

décentralisation. Non réélu pour un troisième mandat, il avait été nommé Conseiller Général Honoraire en 1985.

Jean-François DROMBY a longtemps siégé à la municipalité de Sedan, de 1971 à 1989 en tant que premier adjoint au maire, puis conseiller municipal jusqu'en 1995.

Professeur d'histoire et de géographie aux lycées Turenne et Pierre Bayle, il était particulièrement attaché aux Ardennes et à la transmission de l'histoire locale, dont il était un passionné, et il est toujours resté très investi dans les activités culturelles. Il avait été fait chevalier des Palmes Académiques en 1995. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

En souvenir de notre ancien collègue, je vous demande d'observer maintenant une minute de silence.

Je vous remercie.

Une nouvelle fois cette année, l'élaboration des prévisions budgétaires pour l'exercice suivant se fait sous la contrainte majeure des dépenses imposées par l'Etat, en croissance constante, et de compensations nettement insuffisantes pour les financer.

Alors que nous sommes, contrairement à l'Etat, contraints de respecter l'équilibre budgétaire, nous ne pouvons que subir les conséquences financières des mesures générales prises unilatéralement par l'Etat, dans un contexte socio-économique local déjà plus défavorable qu'ailleurs, et sans aucune marge de manœuvre sur les recettes, étant désormais dépendants de l'Etat et des dotations et autres fonds de péréquation qui ne progressent pas à un rythme suffisant.

Malgré les efforts considérables que nous avons pu fournir depuis 2018 pour faire des économies substantielles de fonctionnement, réduire fortement notre endettement, résorber nos dettes auprès des tiers et nous recentrer sur nos missions essentielles, je vous propose pour 2024 :

- **de ne pas aggraver notre épargne nette**, toujours négative, à hauteur de - 8 M€ ;
- **de maintenir un niveau élevé d'investissements** à hauteur de 40 M€, afin de poursuivre nos efforts sur nos routes, sur nos bâtiments départementaux notamment les centres d'exploitation, sur nos collèges et à la Maison Départementale des Sports ;
- **de prévoir l'achèvement de la Voie Verte Sud Ardennes, ainsi que l'aménagement des stations touristiques de Bairon et des Vieilles Forges ;**

- de maintenir au même niveau nos **actions volontaires** ;
- d'assumer pleinement nos **missions sociales et de solidarité** au bénéfice de nos concitoyens de tous âges et d'apporter un soutien financier pour la modernisation de nos établissements de l'enfance et d'hébergement des personnes âgées.

Je rappelle que l'effet cumulé des mesures nouvelles imposées sans aucune concertation par l'Etat a déjà représenté des dépenses supplémentaires de près de 9M€ en 2022, s'élèvera cette année à plus de 16 M€ et, sous réserve de mesures nouvelles à venir, représentera 19 M€ en 2024 compensés à hauteur de 2 M€ seulement.

Il s'y ajoute la charge croissante de l'accueil des MNA, rendue encore plus contraignante par la loi TAQUET et conséquence de la politique d'immigration qui est une compétence régaliennne de l'Etat. La prise en charge représente à elle seule cette année une dépense de 3,3 M€, compensée à hauteur de 157 000 €. Selon nos estimations, nous devrions avoir d'ici à la fin de l'année 2023 un nombre de nouveaux entrants dans le dispositif d'accueil jamais atteint jusqu'à maintenant.

Au lendemain des Assises des Départements de France à Strasbourg, je ne suis pas le seul à être pessimiste sur l'évolution à court terme de la situation des Départements, comme je l'ai déjà fait

largement savoir depuis un an, aussi bien auprès des plus hautes autorités de l'Etat que dans les médias nationaux et locaux.

Les annonces qui ont été faites par la Première Ministre lors des Assises ne sont absolument pas à la hauteur de la situation.

Manifestement, force est de constater que l'Etat ne donne pas aux Départements les moyens d'assumer les missions que le législateur leurs a confiées.

Pour reprendre quelques chiffres énoncés par le Président du Sénat lui-même, l'Etat a imposé aux Départements 2,5 milliards d'euros de dépenses annuelles supplémentaires depuis février 2022, sachant que le reste à charge des allocations individuelles de solidarité s'élève déjà à près de 9,2 milliards d'euros par an.

Le Président de Départements de France m'avait annoncé, après un entretien avec la Première Ministre, un fonds de sauvegarde pour les Départements en difficulté doté de 250 M€. Lors du congrès, Madame BORNE a annoncé seulement 52 M€ qui s'ajoutent aux 52 M€ déjà en réserve, soit 104 M€, ce qui est très loin de régler la situation.

D'autres annonces ont été faites concernant le financement de la prise en charge des MNA ou de la dépendance, elles aussi sans

commune mesure avec les enjeux financiers que nous devons supporter.

Le discours convenu et lénifiant entendu la semaine dernière sur les Départements, qualifiés par la Première Ministre « d'échelon indispensable pour l'action publique locale », a été prononcé au lendemain même de l'annonce de la mission mise en place par le Président de la République sur la décentralisation et sur la réduction du nombre de strates du fameux millefeuille territorial, et après des prises de positions ministérielles sur nos politiques sociales sans aucune concertation préalable et parfaitement méprisantes pour nos Assemblées et nos administrations.

Ce n'est pas tant la disparition pure et simple de l'échelon départemental que l'asphyxie organisée et programmée de notre institution et de nos capacités d'action qui se joue en ce moment.

En multipliant les contraintes et les charges supplémentaires sur les Départements, pour démontrer ensuite leur impuissance, c'est en réalité le retour d'une tutelle complète de l'Etat sur nos politiques, nos budgets et nos services qui se profile, alors que la libre administration de nos collectivités, pourtant inscrite dans la Constitution, est déjà largement entamée, notamment par l'absence totale d'autonomie fiscale.

On en voit déjà aujourd'hui le signe flagrant, avec les exigences imposées par la DGCL à la commission des finances de Départements de France, à laquelle je participe activement, pour fixer les critères d'éligibilité et les modalités de répartition du fonds de sauvegarde.

Une nouvelle fois le fossé continue de se creuser, au détriment d'une partie du territoire et de ceux qui y habitent, et au mépris de la représentation démocratique de la population de nos cantons, de notre identité locale, de notre histoire et des perspectives de développement que nous souhaitons bâtir au service de nos concitoyens d'aujourd'hui et de demain.

L'avenir dira si ce mouvement est inexorable. Pour ma part c'est bien le service et l'intérêt de notre territoire et de la population ardennaise qui me guide avant toute autre chose. Le budget que je vous proposerai pour 2024 répondra à notre ambition de maintenir encore la capacité d'intervention du Conseil Départemental au service des Ardennes.

Le détail des propositions vous a été soumis dans les rapports examinés par nos Commissions. J'ouvre maintenant les débats sans vote des Orientations budgétaires pour 2024.